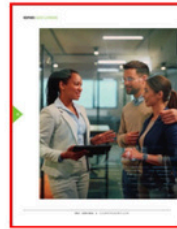
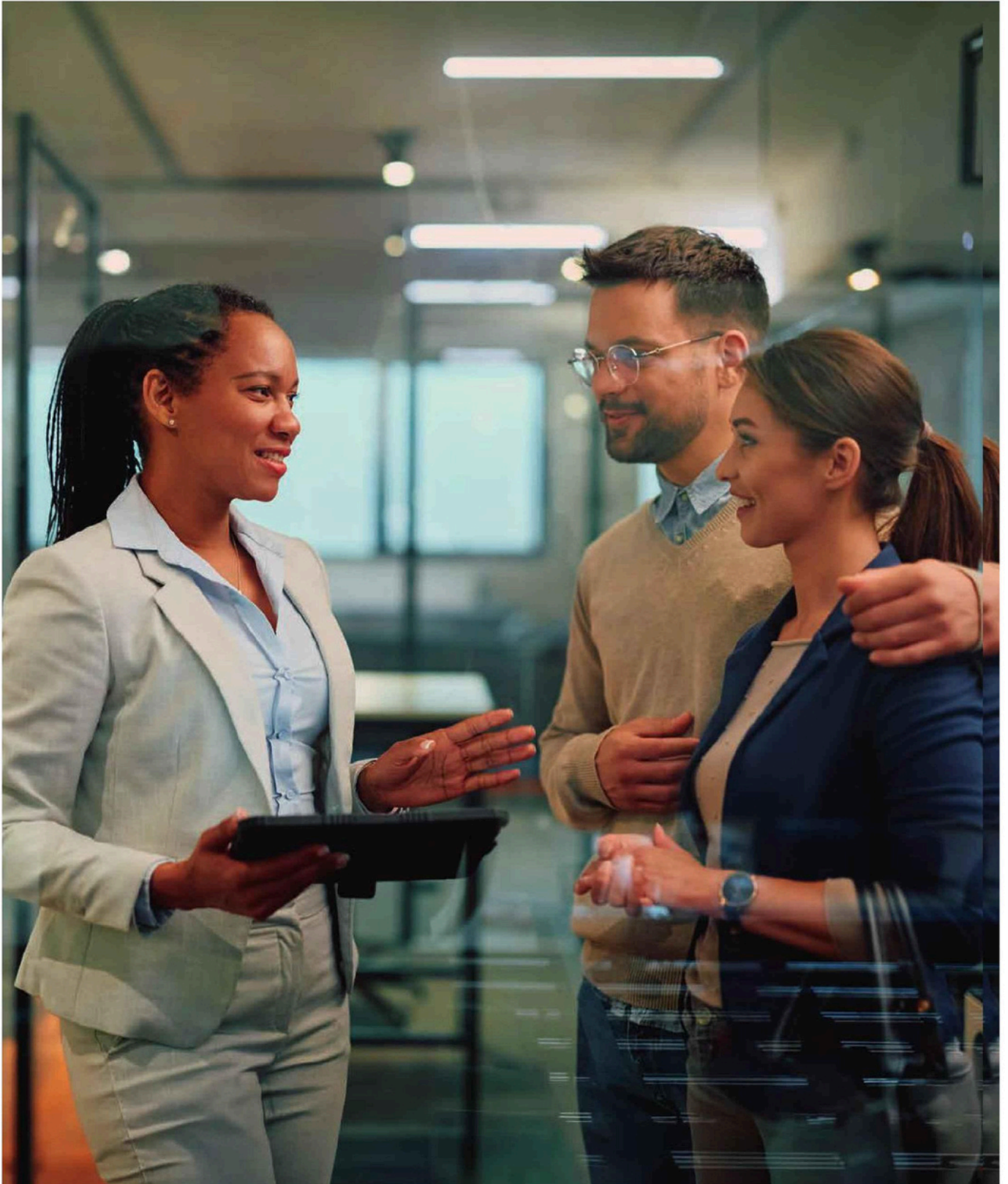


Edition : Mai - juin 2026 P.88-90,92
Famille du média : Médias
professionnels
Périodicité : Bimestrielle
Audience : 306000



Journaliste : Elisabeth Torres.
Nombre de mots : 1558





INVESTIR ÉTHIQUE QUELLES OPTIONS ENVISAGER ?

Vouloir placer son argent de manière éthique signifie que l'obtention d'un rendement n'est pas la seule motivation d'un investisseur. Celui-ci souhaite aussi, voire surtout, donner du sens à son épargne et va donc choisir des placements conformes à ses convictions. Par Elisabeth Torres.

Le choix d'un placement n'est pas toujours dicté par la recherche d'une performance financière. Certains investisseurs intègrent un autre critère : leur stratégie personnelle : un objectif. Encore faut-il définir ce qu'il recouvre. Le fait est en effet que l'éthique est en effet : elle varie d'un à l'autre, en fonction des convictions et de ses valeurs, mais aussi selon les époques.

gouvernance, ils examinent la manière dont une entreprise est dirigée et contrôlée : structure et politique de rémunération des instances dirigeantes, éthique des affaires, transparence fiscale, lutte contre la corruption.

Si chaque investisseur a un profil et des objectifs de placement différents, "cela est encore plus vrai s'agissant de placements éthiques", souligne Guillaume Eyssette : "De fait, la perception de la notion d'éthique varie particulièrement d'un individu à l'autre, eu égard à ses valeurs."

que d'autres seraient plus sensibles à l'aspect social. Ces derniers pourront, par exemple, miser sur des fonds investissant dans des entreprises respectant la parité ou favorisant l'insertion par l'emploi ou le logement social.

La rentabilité, un critère secondaire

"Les personnes intéressées par les placements éthiques ont un point commun, poursuit le consultant. Pour ce type d'investisseur, la recherche de rentabilité n'est pas prioritaire. Il est vrai que la transition écologique coûte cher, notamment la rénovation énergétique d'un bâtiment ; de même, une alimentation respectueuse de l'environnement est plus coûteuse." C'est pourquoi il conseille à ces investisseurs de miser sur des fonds qui allient deux critères "éthiques" plutôt qu'un seul, par exemple un critère écologique et un critère social. Il cite June-Cityzen, logé dans une unité de compte en assurance-vie : ce fonds achète des logements obsolètes sur le plan énergétique, les rénove en les isolant, puis les met en location en favorisant les locataires intérimaires. Ce public a en effet plus difficilement accès au logement et est souvent contraint à une mobilité géographique.

Comme l'illustre Guillaume Eyssette, dirigeant fondateur du cabinet de conseil en gestion de patrimoine Gefinéo, "jusqu'au début de la guerre en Ukraine, les entreprises du secteur de l'armement étaient écartées des fonds éthiques, la défense étant alors jugée incompatible avec les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la finance durable. Aujourd'hui, au nom de la souveraineté mise en avant par les pouvoirs publics, investir dans les fonds de défense est considéré comme un acte citoyen dans la mesure où il contribue à la souveraineté".

évaluent l'impact de l'activité d'une entreprise sur l'environnement, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de gestion des déchets ou de prévention des risques environnementaux. Les critères sociaux mesurent, quant à eux, l'impact d'une entreprise sur la société : on examine ainsi les conditions de travail des employés, leur formation, la parité ou encore l'intégration des personnes en situation de handicap. Quant aux critères de

explique Guillaume Eyssette. Autre avantage : l'amélioration de la performance énergétique augmente la valeur des logements, ce qui renforce la performance des fonds. Un tel placement allie finalement investissement immobilier, sens écologique et utilité sociale."

Enfin, lorsqu'on parle de placements éthiques, il faut toujours avoir en tête le triptyque suivant : rendement, risque, disponibilité des fonds : "Plus un placement est thématique, moins il est intrinsèquement diversifié, plus le risque est donc élevé, ce qui est le cas des produits éthiques. Dès lors, l'investisseur doit se demander s'il est prêt à endosser cette part de risque supplémentaire." Par ailleurs, on a tendance à penser qu'un placement éthique entraîne moins de performance, ce qui n'est pas forcément le cas selon elle. Et de citer l'exemple de MSCI World, qui publie des indices de fonds ISR affichant des performances supérieures, notamment parce qu'ils pratiquent une meilleure gestion des risques.

L'impact de l'âge de l'épargnant

À qui s'adressent plus particulièrement les placements éthiques ? On serait tenté de croire que les jeunes sont plus soucieux que leurs aînés d'éco-

"Il est vrai que les plus jeunes sont particulièrement sensibles à l'écologie, note Guillaume Eyssette, tandis qu'après 40 ans, les convictions sont surtout liées à la personnalité de l'épargnant."



DES LABELS POUR S'Y RETROUVER

Des labels officiels ont vu le jour afin de guider les investisseurs dans le choix de placements durables et responsables :

- Le label ISR (investissement socialement responsable) garantit que les fonds labellisés intègrent des critères ESG dans leur gestion.
- Le label Greenfin est décerné aux fonds qui financent la transition écologique et énergétique.
- Le label Finansol recouvre les placements qui financent des activités sociales et solidaires, comme le logement social.

"Choisir ses placements au regard de ces labels n'est pas forcément une bonne idée, estime la conseillère en investissements Morgane Guérand. En effet, pour obtenir ces distinctions, les fonds doivent répondre à un certain nombre de contraintes, ce qui représente un coût susceptible de venir grever leur performance. De plus, le label n'est plus vraiment différenciant si la majorité des fonds est labellisée."

livrets, pas besoin de chercher à placer son argent ailleurs, tempère Morgane Guérand. Ainsi, en pratique, les candidats aux placements éthiques ont rarement moins de 35 ans. En revanche, il s'agit souvent de citoyens CSP+." Elle souligne par ailleurs une certaine défiance des épargnants plus âgés à l'égard de l'écologie, notamment à la suite d'arnaques liées aux panneaux solaires par le passé. Dans tous les cas, investir de manière éthique revient surtout à donner du sens à ses placements, y compris parfois au détriment d'un certain rendement. "Au fond, ces investisseurs souhaitent avant tout concrétiser leurs engagements personnels via la finance."

Une proportion raisonnable

Pour la consultante, les placements éthiques doivent être conçus comme un outil de diversification. Autrement dit, ils doivent constituer une proportion raisonnable du portefeuille de l'investisseur, en raison du risque accru qu'ils représentent. "Si un client a 30 000 euros à placer, mieux vaut ne pas les investir en totalité sur des fonds thématiques spécifiques, de recherche médicale ou dans l'agriculture, par



exemple, illustre-t-elle. Ce serait trop risqué. Il sera plus prudent d'investir de manière éthique à hauteur de 10 à 20 % seulement, en fonction de l'appétence au risque de l'épargnant. Le reste pourra être placé sur des supports plus généralistes." Les convictions de l'épargnant peuvent par ailleurs évoluer, de même que ses objectifs de vie, ce qui suppose de réévaluer régulièrement ces critères.

Un large éventail

Le choix de placements éthiques est varié. "Les investisseurs sensibles à l'écologie pourront se tourner vers des fonds forestiers, indique Guillaume Eyssette, sans compter l'avantage fiscal de ce placement."

fonctions solidaires. "Grâce à ce dispositif, les investisseurs permettent à des personnes âgées de vieillir à domicile, une manière concrète de contribuer à l'écoquisme", explique Morgane Guérand. On peut aussi investir dans des projets conformes à ses valeurs via le financement participatif des énergies renouvelables. "Dans ce cas, il vaudra mieux ne pas y placer plus de 10 %, faute de maîtriser toute la complexité du projet", conseille la consultante. Pour les épargnants attirés par l'économie réelle, il existe le capital-investissement, qui consiste à prendre une participation dans des fonds accompagnant des PME déjà matures dans leur développement ou leur transmission, "mais

cela peut être risqué", souligne-t-elle. Une autre option consiste à parier sur le capital-développement : "On aide ainsi des entreprises locales à passer du statut de PME à celui d'ETI créatrices de valeur, tant en termes de croissance que d'emplois."

La défense et la souveraineté

Dans un contexte de crises successives en Europe et au Moyen-Orient, la défense et la souveraineté reviennent au premier plan. Les pouvoirs publics encouragent ainsi le financement de ces secteurs via des fonds dédiés. Les investisseurs soucieux de faire œuvre de patriotisme peuvent

"Sans compter qu'investir dans ces secteurs, c'est aussi miser sur des entreprises disposant de perspectives de croissance, remarque Guillaume Eyssette. Si l'on prend l'exemple de Thales, l'action valait 80 euros en janvier 2022 ; aujourd'hui, elle avoisine 245 euros. Entre l'invasion de l'Ukraine, l'élection de Trump et les derniers événements, le titre a triplé en quatre ans. Si la croissance du chiffre d'affaires n'est probablement pas terminée, il faudra néanmoins rester attentif à celle du cours de Bourse..."

souhaitez, par exemple, investir dans le fonds Epifrance Défense, il est possible d'y accéder à partir de 500 euros, notamment via un contrat d'assurance-vie ou un compte-titres. ■